



SOS Loire Vivante – European Rivers Network France

Rapport d'activités 2016

Assemblée Générale Ordinaire

9 juin 2017

Salle de l'Etang du Lauzet à Orzilhac à Coubon (43)

Sommaire

1. Activités	3
Actions internationales et nationales	3
Assassinat de Berta Carcères	3
Wild rivers Europe	3
Dam Removal Europe	4
Campagne Internationale « Salmon comeback » sur le Rhin	4
Big Jump	4
Le programme Rivières Sauvages France	4
Hydroélectricité durable et Nouveau Poutès (Haut Allier)	6
Campagne pour une Sélune Libre (Manche)	6
Participation à l'enquête publique sur le Fourogue (Tarn)	7
Gestion du risque naturel d'inondations (Seine Amont)	7
Projet d'aéroport de Notre Dame des Landes (Loire Atlantique)	7
Représentations nationales	7
Actions transversale sur le bassin de la Loire	8
Saumon de l'axe Loire-Allier	8
Dimanche au bord de l'eau ligérien (Big Jump Loire)	8
19 ^{ème} édition de Rivières d'Images et Fleuves de Mots (RIFM)	9
Participation à des évènements à l'échelle du bassin	9
Actions sur le Haut Bassin de la Loire et de l'Allier	9
Coordination des acteurs Zones Humides en Haute-Loire	9
Word Fish Migration Day sur le haut bassin de la Loire	10
Projet de Réserve de Biosphère UNESCO Loire Allier Ardèche	10
Soutien à l'agriculture durable en Haute Loire	10
Souscription réussie dans la Haute Vallée de la Loire	10
L'étang du Lauzet	10
Mas de Bonnefont et calade	11
L'ancien moulin du Chambon : vers un projet interassociatif	11
Le projet de Parc Naturel Régional Sources et Gorges du Haut Allier	11
Implication dans les SAGE et contrats territoriaux	12
SAGE Loire Amont	12
SAGE Haut Allier	12
Contrat Territorial du Haut-Lignon	12
Contrat Territorial de la Haute Vallée de la Loire	12
Contrat Territorial de la Borne	12
Veille environnementale	13

Suivi de la carrière Jalicot/Eurovia de Solognac sur Loire -----	13
La Voireuse à Saint-Etienne-sur-Blesle-----	13
CODERST de Haute-Loire -----	13
Cartographie des cours d'eau -----	13
Participation à des animations et diverses rencontres-----	14
Partenariat avec le Réseau Ecologie Nature 43 -----	14
Actions en Loire Moyenne, Loire Aval et Estuaire-----	14
12 ^{ème} Voyage au cœur de la Loire : «Voyage au Cœur de la Loire des méandres et des îles»-----	14
Soutien au projet de réserve naturelle nationale de l'estuaire de Loire-----	15
Veille environnementale -----	15
SAGE Layon Aubance -----	15
SAGE Estuaire-----	15
2. Principaux éléments comptable 2016-----	15
3. Communication et Information -----	16
4. Conseils d'Administration et Bureaux -----	17
5. Ressources humaines 2016 -----	17
Equipe salariée -----	17
Collaborateurs indépendants -----	18
Bénévoles assurant des fonctions-----	18

1. Activités

Actions internationales et nationales

SOS Loire Vivante-ERN France à un double nom depuis 2007. Le côté European Rivers Network représente le volet national et international de SOS Loire Vivante.

Assassinat de Berta Cáceres

Un an après avoir été lauréate du Goldman Prize, l'un des prix américains les plus reconnus pour la défense de l'environnement, la militante indigène hondurienne a été assassinée pour sa lutte écologiste. Rappelez-vous, Loire Vivante au travers de Christine Jean avait reçu le même prix. Berta Cáceres, dirigeante du Conseil Citoyen des Organisations des Peuples Amérindiens du Honduras (Copinh), s'était fait connaître pour sa défense du fleuve Gualcarque au Honduras, où est prévu un barrage hydroélectrique Agua Zarce qui menace d'affecter des centaines d'habitants de la zone, majoritairement des indiens Lenca qui considèrent ce fleuve comme sacré. L'assassinat de Berta Cáceres a provoqué une immense onde de choc au sein du monde écologiste. Une lettre au Président du Honduras co-signée par Loire Vivante et une pétition ont été lancées.

Wild rivers Europe

Participation de ERN France à l'élaboration d'un programme alpin des WWF situé dans les pays de l'arc alpin, dans son volet « Fresh water » avec l'adaptation du label Rivières Sauvages France à l'international. Des contacts ont été établis dans plusieurs pays afin de financer et développer un

label comme en Suisse, Italie, Autriche, Allemagne, Slovénie pour rencontrer les futurs partenaires.

Dam Removal Europe

C'est une plateforme d'ONG qui mène campagne en faveur de la suppression des barrages et obstacles inutiles et obsolètes, co-fondée en 2016 par ERN France, le WWF Hollande, le World Fish Migration Foundation et Normandie Grands Migrateurs. La France et notamment la Loire, sont des pionniers en Europe sur ce thème avec l'effacement de Saint-Etienne-du-Vigan et Maisons-Rouges en 1998, la reconfiguration de Poutès. Notre expérience inspire les pays d'Europe. Pour mettre en place cette campagne plusieurs échanges et rencontres ont eu lieu avec nos partenaires (échanges bilatéraux, ateliers, séminaires), notamment le 29 janvier avec le WWF Hollande, du 6 au 8 Avril lors du premier workshop organisé à Caen (Normandie) avec la participation de 15 représentant de 11 organisation de 9 pays, ou encore du 14 au 16 novembre lors du second workshop à Leon en Espagne avec plus de 100 personnes. Pour cette campagne, ERN a rédigé une brochure en anglais : « We need free flowing rivers : let us remove obsolete dams that obstruct them » à paraître prochainement et participé au projet AMBER (Adaptive Management of Barriers in European Rivers).

Campagne Internationale « Salmon comeback » sur le Rhin

ERN France coordonne la campagne Salmon Comeback, qui vise le retour du saumon à Bâle en 2020 par l'aménagement des ouvrages d'EDF sur le Rhin. Durant l'année 2016 (4ème année de la campagne) ERN France a participé à plusieurs séminaires organisés par la Commission International de Protection du Rhin au sujet notamment du barrage de Vogelgrun. Nous avons aussi organisé une rencontre inter-associative avec les 25 membres de la coalition de 5 pays pour définir la stratégie à venir, envoyé au Ministère Français de l'écologie une lettre pour soutenir la lettre de la Commission Européenne demandant à la France des passes à poissons pérenne à Rhinau, Marckolsheim et Vogelgrun, et confirmant que la passe à poisson mobile n'est pas suffisante ; nous avons aussi été interviewé lors de l'inauguration de la passe à poissons de Strasbourg. Le site de Salmon comeback a aussi été totalement revu, enrichi et traduit en anglais et allemand. Plus d'infos et toute l'actualité du programme Rivières Sauvages sur www.salmoncomeback.org

Big Jump

L'événement est coordonné en France par SOS Loire Vivante depuis 2005. Le dimanche 10 juillet 2016 à 15h00 des milliers de personnes à travers l'Europe ont participé au Big Jump, en différents lieux de baignade naturelle (rivières et lacs). Ils revendiquent le droit pour tous les citoyens européens d'avoir accès à une eau de bonne qualité et des rivières vivantes.

2016 est un Big jump dit intermédiaire qui a rassemblé 163 évènements en Europe, 32 en France dont 19 sur le bassin de la Loire. Plus de précisions dans la partie « Dimanche au bord de l'eau ligérien » liée au Bassin de la Loire (page 8). Ce Big Jump 2016 a été aussi l'occasion de fêter les 40 ans de la plus ancienne Directive Cadre de l'Union Européenne, celle de la baignade (fixant les critères de la qualité bactériologique liés à la santé humaine, à ne pas confondre avec les critères de qualité chimique ou encore le bon état écologique qui lui est un indicateur global). Partant d'une situation désastreuse, cette Directive a permis une amélioration considérable. Plus d'infos : www.bigjump.org

Le programme Rivières Sauvages France

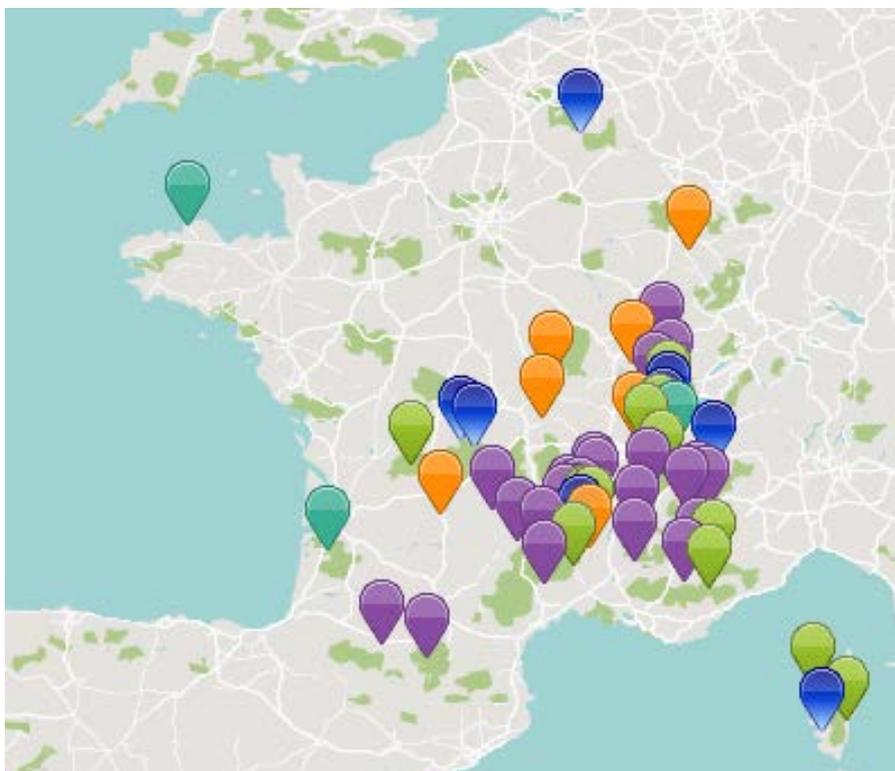
Outre le fait que le programme Rivières Sauvages représente une part importante de l'activité de l'association, l'année 2016 marque une étape après 5 années de travaux.

Au printemps et été 2016, ERN France et le Fonds Rivières Sauvages ont **remis le Label lors de cérémonies officielles sur les 7 rivières** concernées : le 31 mai pour la **Beaume et la Drobie** en Ardèche, le 11 juin pour l'**Artoise** dans l'Aisne, le 5 juillet pour le **Pic et la Gioune** en Creuse et le 23 septembre pour la **Dorches et la Vézeronce** dans l'Ain. Chacune a rassemblé de nombreux habitants en plus des divers acteurs locaux impliqués dans le projet de labellisation et le programme d'actions mis en place sur chaque rivière. Démontrant ainsi le réel intérêt suscité par le label et la dynamique qu'il crée sur chaque territoire.

ERN France anime et accompagne tout au long de l'année de **nombreuses démarches de candidatures dans toute la France**. Fin 2016 elles en sont à différents niveaux d'avancement :

- Les dossiers de candidature sont déposés à l'Afnor, l'audit est programmé début 2017 pour le Nant Bénin (Savoie), le Léguer (Cotes-d'Armor), le Taravo (Corse du Sud) et la Grande Leyre (Landes).
- Les dossiers de candidature sont en cours de finalisation et devraient être déposés en 2017 pour le Chéran et le Nant d'Aillon (Savoie, Haute-Savoie), le Travu et le Fangu (Corse), le Guiers Mort (Isère), le Lignon (Ardèche), l'Estéron, le Cians, la Roudoule et le Haut Var (Alpes de Haute Provence) et le Galeizon (Gard).

Plus d'info sur la carte interactive : <http://www.rivieres-sauvages.fr/sites-candidats-et-potentiels/>



Légende :

-  **Rivières labellisées** : la rivière est labellisée Site Rivières Sauvages
-  **Rivières candidates – audit en cours** : Afnor Certification réalise actuellement l'audit de labellisation
-  **Rivières candidates** : le dossier de candidature au label Site Rivières Sauvages est en cours d'élaboration, il sera prochainement déposé auprès de l'Afnor Certification
-  **Rivières potentielles** : des études sont en cours sur la rivière, les gestionnaires locaux évaluent la possibilité de candidater au label Site Rivières Sauvages
-  **Sites pilotes Grandes Rivières Sauvages** : la commission « critères », animée par le Conseil Scientifique du projet Rivières Sauvages et composée de gestionnaires locaux, mène depuis 2015 un travail pour adapter le label « Site Rivières Sauvages » aux grandes rivières françaises.

Un autre volet du travail d'animation a consisté à accompagner les gestionnaires pour trouver des outils de gestion adaptés à leurs rivières sur les rivières labellisées. C'est notamment le cas dans le Département de l'Ain où, dans le cadre de la reconduction de la Convention pluriannuelle (de 2016 à 2019), il est réalisé un accompagnement ambitieux sur les cinq Rivières Sauvages labellisées ou candidates qui sont classés en Espace Naturel Sensible (Valserine, Dorches, Vézeronce, Pernaz et Arvière) avec notamment la mise en œuvre de travaux dans le cadre du programme d'actions de la Valserine. Sur cette rivière, le premier contrat de Rivières Sauvages a été signé le 2 juillet 2016 à l'occasion de la Fête de la Rivière Sauvage.

Fort de cette dynamique et des nouvelles labellisations, le **Réseau des « Sites Rivières Sauvages » a été lancé officiellement le 22 novembre 2016 au Ministère de l'Environnement à Paris**. Cette première réunion a rassemblé une cinquantaine de personnes venues des bassins versants labellisés ou en voie avancée de labellisation, des membres du Conseil Scientifique du programme Rivières Sauvages, des représentants de la Direction de l'Eau et de la Biodiversité du Ministère et des acteurs de la société civile, notamment de la pêche récréationnelle. Ce premier succès montre l'appropriation de l'outil sur les territoires et le désir de partager les expériences, les innovations et les bonnes pratiques.

Une autre étape importante pour le programme Rivières Sauvages en 2016 a été **une reconnaissance nationale avec la signature du 2^{ème} accord cadre National « Partenariat pour les Rivières Sauvages »**, pour la période 2016-2018, entre ERN France, le Ministère de l'Environnement, les 6 Agences de l'Eau et l'Onema. En lien avec ce dernier, une convention pluriannuelle a été signée entre ERN France et l'Onema (devenue AFB le 1^{er} janvier 2017), autour de l'animation du réseau des sites labellisés qui se construit en France, l'organisation de séminaires techniques afin de consolider le socle scientifique de l'outil Label, la préparation de l'adaptation européenne du label en lien avec les bassins pilotes dans plusieurs pays (Suisse, Irlande, Slovénie, Autriche, Allemagne...), en 2016 des contacts ont été établis ou renforcés avec des ONG telles que Good Planet Belgium ou le WWF des pays de l'Arc Alpin. Et la mise en place du programme pédagogique Rivières d'Images et Fleuves de Mots avec les écoles sur les territoires labellisés.

Enfin, ERN France assure la gestion du Fonds de dotation pour la Conservation des Rivières Sauvages, outil pour le développement des partenariats avec les entreprises et la levée de fonds privés pour le cofinancer du programme Rivières Sauvages. En 2016 plusieurs partenariats privés ont été établis ou reconduits, par exemple avec Wattvalue, avec le Fond Humus notamment.

Un travail prospectif a été porté par ERN avec plusieurs WWF européens pour adapter le label Site Rivières Sauvages à l'international. L'objectif de l'année a été d'établir des liens et des partenariats avec les WWF Suisse, Italie, Autriche, Allemagne, Slovénie pour tester la grille de critères et proposer en 2017 des actions pilotes avec des rivières dans chaque pays pour adapter le label. Le président s'est déplacé dans ces 5 pays pour rencontrer les futurs partenaires. Plus d'infos www.rivieres-sauvages.fr

Hydroélectricité durable et Nouveau Poutès (Haut Allier)

Six ans après son lancement, le Comité de Suivi pour une Hydroélectricité Durable ne s'est pas réuni durant l'année, comme en 2015. ERN France a cessé toute participation en raison du positionnement de la Ministre de l'Ecologie concernant la Sélune et la remise en cause des effacements des barrages de la Roche qui Boit et Vézins (voir ci-dessous). Cette décision arbitraire, prise contre les services de son ministère remet en cause les engagements contractuels de l'Etat pris dans la convention de 2010.

En 2016, dans un contexte de très forte pression du lobby de l'hydroélectricité, ERN France a poursuivi le travail, auprès des diverses ONG nationales (WWF, FNE, FNPF) et régionales sur l'urgence à construire à nouveau une stratégie partagée et appliquée sur les territoires. Cet engagement a été d'autant plus nécessaire qu'EDF a annoncé, en juin 2016, la suspension du projet de Nouveau Poutès, pour des raisons financières et dans le cadre d'un changement à la tête de la direction hydraulique de l'entreprise. Après avoir rencontré la direction hydroélectricité d'EDF pour exprimer la position associative et obtenir des explications, ERN France, avec l'appui des acteurs locaux et régionaux (CNSS, Fédération de Pêche de Haute-Loire, APS, REN) et en lien étroit avec l'équipe projet d'EDF a fait son travail d'influence pour que le Nouveau Poutès reste une priorité.

ERN France a par ailleurs organisé une rencontre avec le fonds d'investissement citoyen Energies Partagées, l'entreprise Enercoop, le bureau d'études Energie Demain afin de créer des liens pour construire, hors convention, dans la société civile, une culture plus élaborée pour croiser hydroélectricité renouvelable et conservation de la biodiversité.

Campagne pour une Sélune Libre (Manche)

ERN a poursuivi le travail d'influence pour les effacements des barrages de Vézins et La Roche qui Boit après l'annonce de la Ministre de revenir sur les décisions acquises d'effacement. Au printemps, une entreprise de l'éolien, Valorem a annoncé son intention de reprendre les ouvrages, pour les orienter vers la création d'une STEP (Station de Transfert de l'Energie par Pompage) en organisant la migration des

saumons par camions. ERN France a participé, avec la Fédération de Pêche de l'Orne, à une réunion publique, le 28 avril à Isigny-le-Buat sur les bords de l'ouvrage de Vezins, pour apporter une autre vision de l'avenir de la vallée et rappeler les exigences en matière de restauration de la biodiversité et les engagements de la Convention Nationale pour une Hydroélectricité Durable. ERN a régulièrement proposé aux acteurs un travail de sensibilisation sur le terrain (réalisation d'une étude, soirée débat, édition de documents), sans succès. Toutes les infos sur www.selunlibre.org

Participation à l'enquête publique sur le Fourogue (Tarn)

L'enquête publique sur la régularisation du barrage de Fourogue cherchait à donner une existence légale à un barrage existant depuis dix-huit ans, déclaré illégal par la justice lors de sa construction en 1997... Même département et mêmes acteurs que pour Sivens, même méthodes...

ERN France s'est opposé à cette régularisation ainsi que 2003 contributions via le site Cyberacteurs !!

Gestion du risque naturel d'inondations (Seine Amont)

Après plusieurs années de travail préliminaire, et dans la continuité du travail amorcé par le WWF sur ce bassin avec l'arrivée de Régis Thépot, directeur de Seine Grands Lacs, une convention a été signée en mai permettant à ERN de s'engager sur la Seine Amont et le risque inondation en créant un nouveau poste. L'année a été marquée par une crue importante de printemps qui a montré la vulnérabilité de Paris, de l'Île de France et d'une partie du bassin parisien aux inondations. Conformément aux engagements de la convention, ERN a participé activement aux activités de Seine Grands Lacs dans la mise en œuvre du PAPI (Plan d'Action et de Prévention des Inondations) Seine et Marne Franciliennes : visites de terrains, (en particulier une visite du site de La Bassée, sur lequel pourraient être construits des casiers de stockage) échanges avec les acteurs, participation à diverses réunions. Un travail de mise en forme d'un premier document de communication en suite de la crue a été réalisé. Des contacts ont été renforcés avec divers acteurs institutionnels : Agence de l'Eau Seine Normandie, Ville de Paris, DRIEE, Ministère de l'Intérieur.

Projet d'aéroport de Notre Dame des Landes (Loire Atlantique)

SOS Loire Vivante participe toujours aux démarches juridiques aux côtés des autres associations engagées LPO44, FNE PDL, Bretagne Vivante et Eau et Rivières de Bretagne. En octobre 2016, nous nous sommes opposés au projet de révision du SCOT Nantes-Saint Nazaire, ce qui s'est traduit par une déposition commune, le 19/10/16, lors de l'enquête publique relative à cette révision. En novembre 2016, après les rejets en appel par la Cour administrative de Nantes, nous avons décidé de nous pourvoir devant le Conseil d'Etat pour non-respect des autorisations loi sur l'eau, contre la déclaration d'utilité publique du programme routier et contre la dérogation espèces protégées.

En 2016, SOS Loire Vivante, toujours en lien avec les associations, a continué de soutenir la lutte contre ce projet en relayant la communication et en participant à certaines manifestations :

- A l'occasion du grand festival « Semaines de démocratie », le 8/07/16, à Notre Dame des Landes, plusieurs bénévoles et administrateurs ont tenu un stand sur place. SOS Loire Vivante était également représentée au grand rassemblement du 8 octobre à Nantes.

- Participation d'un de nos administrateurs à une soirée publique organisée par le REN43 pour présenter le combat de Notre Dame des Landes et l'implication de SOS Loire Vivante.

SOS Loire Vivante a également cosigné 5 communiqués de presse aux côtés des associations mentionnées plus haut : contre les expulsions, pour une solution alternative collective, dénonçant les dissimulations de l'Etat, à propos des décisions de justice surprenantes.

Représentations nationales

ERN France est représenté à deux instances consultatives nationales qui contribuent au fonctionnement de la démocratie.

D'abord au Comité National de l'Eau, qui est l'instance des débats d'orientations préalables à la définition de la politique de l'eau. Elle donne des avis sur les textes et plans gouvernementaux. ERN a participé aux réunions du 9 juin et du 8 décembre.

Ensuite ERN est également représenté à la Commission Mixte Inondations qui est chargée du pilotage de la politique nationale de gestion des risques d'inondation et transposant en droit français la directive européenne inondation. ERN a finalisé le rapport sur « Inondations et activités agricoles » et a assuré, en co-pilotage avec le Conservatoire du Littoral et le Ministère de l'Écologie, l'animation du groupe de travail sur Inondations et milieux naturels. Une présentation de ce premier travail a été faite au cours d'un colloque organisé par l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture le 1^{er} décembre.

ERN France fait partie du Conseil d'Administration de l'Association Internationale de Défense du Saumon Atlantique (AIDSA) et à ce titre a participé à l'AG organisée le 23 avril à Paris, ainsi qu'à un Conseil d'Administration le 2 décembre dans la Région parisienne.

En tant que membre du Conseil d'Administration Association de Repeuplement Anguilles France (ARA) dans la continuité du travail fait par le WWF, nous avons participé à diverses réunions du CA et rédigé, avec l'équipe d'ARA-France, un document pédagogique sur l'intérêt du repeuplement.

Par ailleurs des membres de l'équipe de SOS Loire vivante ont assisté à des colloques, des journées d'informations internationales et nationales dont :

- 14 septembre : Assises Nationales de la Biodiversité à Clermont Ferrand ;
- 24 et 25 septembre conférence : « Balkan Rivers » à Sarajevo ;
- 1er décembre : Groupe de réflexion sur le Centre National de Restauration des rivières à l'ONEMA à Paris

Actions transversale sur le bassin de la Loire

Saumon de l'axe Loire-Allier

En 2016 SOS Loire Vivante s'est associé aux principaux travaux de l'association pour le Saumon de Loire liés au PLAGEPOMI (Plan de Gestion des Poissons Migrateurs) et à la nécessité de faire évoluer sa gouvernance. Dès février, les structures membres du groupe d'appui au PLAGEPOMI, dont fait partie SOS Loire Vivante, ont été consultées sur la question du repeuplement. En concertation avec nos partenaires locaux (Conservatoire National du Saumon Sauvage, Association Protectrice du Saumon, Fédération de Pêche de Haute-Loire) nous avons formulé notre avis à la DREAL de bassin. Comme il n'en a pas été tenu compte, il a été décidé d'agir de manière plus vigoureuse, en lien avec le Conapped, (Comité National de la Pêche Professionnelle en Eau Douce) et avec l'appui de Jean-Pierre Vigier, député de Haute-Loire, lors de la réunion du groupe d'appui du Plagepomi à Nantes le 7 septembre. Le vote positif, en faveur notamment d'une reprise du repeuplement en amont du barrage de Poutès, anticipant la reconfiguration de l'ouvrage ont permis d'ouvrir enfin un nouvel espace de dialogue. SOS Loire Vivante a également participé au Conseil Scientifique du saumon et des migrateurs du bassin de la Loire, les 9 et 10 novembre, rappelant son engagement en faveur d'un repeuplement rigoureusement suivi scientifiquement, depuis l'origine du Plan Loire.

Dimanche au bord de l'eau ligérien (Big Jump Loire)

Le Big Jump (voir plus haut chapitre sur Big Jump) s'est décliné sur le bassin de la Loire avec 19 événements. A noter que le bassin de la Loire est le seul sur lequel nous avons développé des points d'information sur la qualité de l'eau (DCE) et sur la Directive Cadre Baignade (57 points d'infos). Cela a été mis en place sur des sites qui ne souhaitait pas ou pouvait pas organiser d'animations et cela permet, à travers la mise en place de l'exposition et de support de communication associés (affiche, flyer...), de diffuser directement de l'information sur la qualité de l'eau et la baignade aux citoyens concernés !

Le Haut Bassin a accueilli 13 événements dont 5 organisés par notre association dont un temps fort sur la Haute Vallée de la Loire, à l'ancien moulin du Chambon à Solignac sur Loire. Au programme sur le site :

- dès 13h Pique-nique tiré du sac (tables et bancs à l'ombre)
- 15h Big Jump dans la Loire en même temps que des milliers d'europeens

- dès 16h discussion sur l'avenir du site pour un faire un lieu associatif d'accueil du public.
Près de 200 personnes sensibilisées sur la journée, près d'un millier sur le haut bassin et plusieurs milliers sur le bassin.

19^{ème} édition de Rivières d'Images et Fleuves de Mots (RIFM)

L'action pédagogique RIFM a connu un grand succès cette année encore. Elle continue de mobiliser, grâce à l'art et à la poésie, les enseignants et les jeunes générations pour des rivières vivantes. Pour cette édition, la participation atteint un record avec 80 groupes d'enfants participants, soit près de 1700 enfants, autour d'un nouveau thème mobilisateur « Quelles drôles de petites bêtes vivent dans ma rivière ? ». 57 œuvres géantes (2,5m x 1,5m) en arts plastiques et poésie ont été réalisées et 3 projets multimédia.

La grande exposition finale (visitée par plusieurs centaines de personnes) a eu lieu en Saône-et-Loire, sur les quais de Loire à Digoin. Elle était organisée en partenariat avec l'ObservaLoire de Digoin.

Les 6 classes gagnantes, élues par un jury enfants et un jury de personnalités de la Loire moyenne, ont été récompensées par la visite d'un conteur dans leur classe.

Les œuvres des années précédentes ont voyagées dans toute la France grâce à 11 expositions au fil de la Loire. Plus d'infos sur www.rifm.fr

Participation à des évènements à l'échelle du bassin

SOS Loire Vivante continue de représenter le monde associatif auprès et au sein des instances en charge de la « gouvernance » de l'Estuaire du fleuve. SOS Loire Vivante a participé à plusieurs réunions et évènements tout au long de l'année 2016, voici quelques dates (non exhaustives) :

- Le 17 février : concertation Plan Loire Grandeur Nature à Orléans ;
- Le 18 mai 2016, Forum des Acteurs du Plan Loireau Château de Blois (41). Cette rencontre était consacrée à la mise en œuvre du Programme Opérationnel Interrégional FEDER bassin de la Loire. Il s'agissait aussi de présenter aux acteurs du bassin, les résultats de l'état des lieux et de l'évaluation des besoins de connaissance du Plan Loire IV.
- Le 24 mai 2016, 1^{ère} édition des Dialogues sur les Sciences Comportementales et la gestion d'un bassin fluvial (« Disco'Loire»), à Orléans (45), organisée par l'Etablissement Public Loire. Cette rencontre collaborative avait pour objectif de faire émerger des réponses nouvelles aux problématiques telles que la prévention du risque inondation ou l'adaptation au changement climatique. L'objectif était la « mise en mouvement », dans ce domaine, d'acteurs publics ayant en partage leur intérêt pour la Loire et ses affluents.
- Le 23 juin 2016, Journées de dialogue Recherche-Gestion organisées par l'Etablissement Public Loire à Orléans (45). Parmi les sujets présentés, se trouvaient les suivis scientifiques de la restauration de la continuité écologique, mais aussi les conditions et pratiques de la remobilisation sédimentaire.
- Le 10 juillet : Forum acteurs Plan Loire 2014-2020 à Orléans,
- le 7 novembre 2016, ont eu lieu à Tours (37), le Forum des acteurs du Plan Loire et le Comité de suivi du Programme Opérationnel Interrégional FEDER Bassin de la Loire. 77 acteurs (élus, représentants de l'État et des collectivités, monde associatif, scientifiques) étaient présents pour cette manifestation, dont SOS Loire Vivante.

Actions sur le Haut Bassin de la Loire et de l'Allier

Coordination des acteurs Zones Humides en Haute-Loire

SOS Loire Vivante a organisé en 2016 une coordination à l'échelle de la Haute Loire des acteurs œuvrant pour les zones humides du Département. Une réunion organisée le 8 décembre à Saint-Paulien a rassemblé la LPO Auvergne, le CEN Auvergne, le CPIE du Velay, le Réseau Ecologie Nature 43, l'Ecopôle de l'Emblavez et le Département de la Haute-Loire. Les animateurs des Contrats Territoriaux de la Borne (SICALA), du Haut Bassin de la Loire (SICALA) et de l'Alagnon (SIGAL), ainsi que le représentant de la DREAL Auvergne sont aussi dans la démarche. Cette rencontre a permis un partage d'expérience sur les actions autour des zones humides de Haute-Loire et la mise en place d'une communication grand public, et d'un calendrier

d'animation commun autour des zones humides de Haute-Loire à l'occasion de la journée mondiale 2017. Cette rencontre s'est terminée par une visite du lac de Saint Paulien, et la présentation de la mise en place d'une gestion réussie de zone humide, par la LPO Auvergne.

Par ailleurs, cette démarche initiée en 2014 a été présentée lors des Journées techniques «Animation réseaux d'acteurs des zones humides de têtes de bassin versant de la Loire et de ses affluents» organisées par la Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturel le 24 mai à Cussac-sur-Loire.

World Fish Migration Day sur le haut bassin de la Loire

Le 21 mai c'est le World Fish Migration Day, partout dans le monde des actions sont proposées pour les citoyens et les élus afin de les sensibiliser à l'importance des continuités écologiques pour la migration des poissons. 410 actions sont recensées. Sur la Haute Loire, SOS Loire Vivante a coordonné une action avec la Maison du saumon et de la rivière qui a organisé une visite du barrage de la Bageasse à Brioude, l'association Saumon Sauvage avec une visite gratuite de l'observatoire des poissons migrateurs à Vichy, et LOGRAMI qui a invité à découvrir les frayères à Alose.

Projet de Réserve de Biosphère UNESCO Loire Allier Ardèche

Le projet de reconnaissance par l'UNESCO initié en 2006 a connu un développement fort depuis 2012, avec le colloque au Puy et l'arrivée d'un chargé de mission en 2013. L'année 2016 marque la fin des aides (et donc du poste) ainsi que la mise en veilleuse provisoire de notre capacité d'agir (voir action Bonnefont ci-après). Le travail mené depuis 3 ans a permis une prise de conscience dans le grand public et les institutions du territoire des 3 sources. Une nouvelle page attend maintenant d'être écrite. Toute l'actu sur www.mabloireallierardeche.org

Soutien à l'agriculture durable en Haute Loire

En 2016, Terre de Liens appuyé par SOS Loire Vivante et un réseau associatif local a pu acquérir la ferme des Eygagayres (commune de Chadron) et installer Romain Michel en tant qu'éleveur bio en levant plus de 90 000€ d'épargne solidaire. Nous avons participé aux réunions du groupe local Terre de liens, mis à jour les pages internet du site www.hautevalleedelaloire.com/eygagayres/ et en participé au diagnostic environnemental le 21 mai. Idem sur la ferme Terre de liens de Flacleyre (commune de Vorey), le 10 juin. Ces journées proposaient aux citoyens volontaires de s'impliquer pour recenser la biodiversité présente à la ferme : lecture de paysage, infrastructures (haies, sources...), analyse de fosses pédologiques, protocoles vers de terre et abeilles, repérage des plantes bio-indicatrices.... Ce diagnostic a permis à Terre de liens de faire un état des lieux de départ de cette mise à bail, qui pourra ainsi réaliser un suivi au fil du temps. Par ailleurs nous avons relayé une pétition pour la diversité des structures d'accompagnement agricole suite à la baisse subite des aides régionales.

Souscription réussie dans la Haute Vallée de la Loire

La souscription lancée en décembre 2015 pour acquérir et gérer durablement des terrains de la Haute Vallée de la Loire s'est terminée en septembre 2016. Elle a permis d'acheter et de lancer des actions sur 2 sites.

L'un sur la commune de Coubon : sur 8,3 ha de zone humide sur 700 m de bord de Loire, incluant l'étang du Lauzet à Orzilhac ; L'autre sur la commune de St-Martin-de-Fugères sur environ 4ha de forêts de pins sylvestres et de hêtres autour de la source de Bonnefont. Merci aux 73 souscripteurs qui ont permis de récolter 8015 € et de réaliser ce beau projet.

Plus d'info sur www.hautevalleedelaloire.com Rubrique souscription

L'étang du Lauzet

L'étang du Lauzet a été acquis par SOS Loire vivante en juin 2015 grâce aux aides de l'agence l'eau Loire Bretagne et à un appel à souscription. Ce site de 8,29 hectares (82 875 m² exactement) comprend un étang, des prairies et des zones boisées. Avec 700 mètres de bord de Loire c'est un site stratégique pour le fonctionnement de la Loire. Ancien site industriel, il a été exploité entre le milieu des années 1980 et 1999 pour l'extraction d'alluvions (galets et sable). Situé en amont de Brives-Charensac, il fait partie du premier

champ d'expansion des crues des gorges de la Loire et à ce titre joue un rôle important vis-à-vis de la protection des habitants de l'agglomération située à quelques kilomètres en aval. En 2016 nous avons réalisé le plan de gestion du site (historique, description des usages et du fonctionnement écologique du site, cartographie des habitats, définition des objectifs de gestion et des actions à mettre en place...) et labélisé le site en « Havre de Paix pour la Loutre ». Une émission radio sur RCF et une conférence de presses ont été réalisés à ce sujet. Une sortie grand public à la découverte des richesses du Lauzet a aussi été organisée en septembre 2016. Toute l'actu sur www.hautevalleedelaloire.com rubrique Lauzet

Mas de Bonnefont et calade

En 2016, de nombreuses actions se sont déroulées sur le Mas de Bonnefont au cœur de la Haute Vallée de la Loire. A l'occasion des travaux annuels de nettoyage et de débroussaillage du Mas en mai pour l'ouverture de la saison estivale, nous avons accueilli une quinzaine de bénévoles pour nettoyer le site. La pompe à eau qui sert à alimenter les deux bâtiments a été remplacée par Elian. Une marche guidée par Michel était organisée l'après-midi. Kévin Bonnefoy, en location saisonnière de la « petite maison » à titre gratuit a assuré le nettoyage, l'entretien des lieux et l'accueil sur site en contrepartie.

Le travail sur le patrimoine des calades a continué avec plus de 20 personnes se sont relayées pour la remise en état d'une portion de ce chemin, véritable patrimoine historique endommagé par la fréquentation croissante des engins motorisés et l'absence d'entretien. Le chemin étant difficilement praticable, tout le matériel nécessaire a été transporté sans véhicule par les bénévoles et salariés ! Ce travail est très symbolique du programme Homme et Biosphère, mettant en avant le patrimoine culturel matériel et immatériel en tant que pilier du développement durable.

Cette année, une vingtaine d'adhérents ont bénéficié de la location du site (une à deux nuits consécutives) pendant les mois de juillet, août et décembre.

L'ancien moulin du Chambon : vers un projet interassociatif

Le site du Chambon est situé en bord de Loire (rive gauche) au niveau de sa confluence avec la Gazeille, à quelques centaines de mètres en amont du site historique de Serre de la Fare (la plage du pont de Chadron) sur la commune de Solignac-sur-Loire. Il comprend 2 bâtiments dont un ancien moulin, des étangs (anciennes gravières) ainsi que des prairies naturelles et des bois. Les prairies sont entretenues en agriculture biologique et respectueuse de l'environnement par le fermier des Eygageyres, une ferme Terre de Liens située à proximité. Fin 80, les terrains et les bâtiments sont devenus propriété de l'EPALA, aujourd'hui EPL (Etablissement Public Loire), dans le cadre du projet de barrage de Serre de la Fare en aval. Depuis les deux maisons d'habitation sont restées occupées, ce qui a permis leur non détérioration au moins partiellement. Aujourd'hui, l'une est toujours habitée par un artiste qui y a son atelier. L'autre, qui comprend l'ancien moulin, a été réinvesti par SOS Loire Vivante, avec l'objectif de sauvegarder le site et de construire un projet inter-associatif pour le Chambon et la Haute Vallée de la Loire. 3 chantiers bénévoles ont été organisés afin de nettoyer, sécuriser et entretenir les lieux. Aussi plusieurs rencontres ont eu entre une quinzaine d'associations communales, locales, départementales, régionales et nationales qui intéressées pour co-élaborer un projet pour le site du Chambon. Coordonné par SOS Loire Vivante, ce projet comprendra les dimensions d'accueil du public, de transmission de la mémoire, d'éducation à l'environnement dans une démarche mêlant l'art, la pédagogie, l'agriculture... Il intégrera impérativement les deux usages actuels du site, d'une part l'activité agricole bio d'autre part l'activité artistique. Cette action est complémentaire avec l'initiative de la fédération de pêche 43 d'un parcours pêche passion entre le Chambon et Goudet. Toute l'actu sur www.hautevalleedelaloire.com rubrique Chambon

Le projet de Parc Naturel Régional Sources et Gorges du Haut Allier

Le projet de Parc a été sabordé par la nouvelle majorité Régionale Auvergne Rhône Alpes. Les élus locaux ont résisté quelques mois, soutenus activement par SOS Loire Vivante et le REN 43 notamment. Nous nous sommes opposés à cette déconstruction à sur un projet en phase finale, validé par les instances nationales après 5 ans de concertation et de travaux. Pétitions, courriers au Ministère de l'Écologie, conférences de presse...

Implication dans les SAGE et contrats territoriaux

SAGE Loire Amont

SOS Loire Vivante suit depuis 2011 l'élaboration du SAGE Loire Amont. Le SAGE arrive à la fin de sa phase d'élaboration, ainsi l'année 2016 a principalement concerné la validation du projet de SAGE par la commission locale de l'eau (CLE). Seuls 4 réunions ont été organisées. Nous y avons participé le

- 31 mars : Commission Locale de l'Eau : présentation des avis reçus sur l'évaluation environnementale, et sur le projet de SAGE (consultation des institutions). Avis sur le projet de guide d'entretien des cours d'eau.
- 5 juillet : Commission Locale de l'Eau: prise en compte des avis reçus lors de la consultation des différentes assemblées et vote du scénario de gestion de Montpezat.
- 21 novembre : Commission Locale de l'Eau : présentation de l'avis de l'autorité environnementale sur le projet de SAGE et avis de la CLE sur la demande de renouvellement d'autorisation d'exploitation des aménagements hydroélectriques de Charentus sur la Loire
- 19 décembre : Bureau : préparation de la CLE du 3 janvier : présentation du Contrat territorial du Haut Bassin de la Loire.

SAGE Haut Allier

Le projet de SAGE est bientôt approuvé : Il est passé à l'enquête publique en janvier-février 2016. SOS Loire Vivante y a contribué en apportant son soutien au projet. Il s'en est suivi 3 Commissions Locales de l'Eau auxquelles SOS Loire Vivante a participé :

- 11 février : Commission Locale de l'Eau : présentation des résultats de l'enquête publique et visite du barrage de Poutès
- 19 mai : Commission Locale de l'Eau : Approbation définitive du SAGE Haut Allier
- 2 novembre : Commission Locale de l'Eau : Présentation de l'étude sur l'impact des débits de l'Allier sur les captages AEP, Avis de la CLE sur le dossier de demande de régularisation du captage d'eau potable depuis les sources de Champ Teyssier sur la commune de St Etienne de Lugdarès

Contrat Territorial du Haut-Lignon

SOS Loire Vivante a participé au comité de pilotage du Contrat Territorial du Haut-Lignon le 3 novembre à Chenereilles pour le suivi du contrat territorial en cours, le bilan des actions 2016 a été présenté à cette occasion ainsi que les actions prévues pour 2017.

Contrat Territorial de la Haute Vallée de la Loire

Le SICALA de Haute-Loire porte un projet de Contrat Territorial (CT) sur la Haute Vallée de la Loire : la Loire et tous ses affluents, de ses sources à sa confluence avec la Borne à Brives-Charensac. En 2016 le Contrat Territorial était en phase d'écriture. SOS Loire Vivante a participé activement au comité de pilotage du CT le 19 septembre à Coucouron, ainsi qu'aux réunions des commissions « Zones Humides » et « Cours d'eau ». De plus, SOS Loire Vivante a rencontré à plusieurs reprises le SICALA et divers partenaires afin de proposer des actions dans le cadre de ce contrat. Ainsi le plan de gestion de l'étang du Lauzet à Orzhilac sera intégré au contrat dans le volet zones humides et une démarche de labellisation « Rivières Sauvages » sera lancée sur le Haut Bassin en partenariat avec la Fédération de Pêche d'Ardèche et d'autres partenaires locaux.

Contrat Territorial de la Borne

SOS Loire Vivante a suivi tout le processus d'élaboration du contrat territorial de la Borne. Il est entré dans sa phase d'élaboration depuis le 10 février 2016. SOS Loire Vivante fait partie du Groupe de travail communication. Dans ce cadre nous avons participé à plusieurs réunions :

- 8 mars : réflexion pour l'élaboration d'une exposition itinérante sur la Borne
- 20 octobre et 15 novembre : COPIL concernant le projet éducation environnement et de développement durable.

Nous avons aussi participé à plusieurs réunions de contact concernant les inventaires des zones humides, et l'étude agro-environnemental.

Veille environnementale

Suivi de la carrière Jalicot/Eurovia de Solignac sur Loire

La carrière Jalicot/Eurovia de Solignac sur Loire souhaite prolonger son activité et étendre le périmètre de la carrière. L'année 2016 a vu la modification du PLU de Solignac sur Loire pour rendre carriérable de nouvelles parcelles. SOS Loire Vivante s'est activement impliqué dans le processus pour empêcher/ limiter la modification du PLU. Pour cela de nombreux échanges ont eu lieu avec le Collectif des paysans pour la préservation du Plateau de Mussic et Collandre, le Préfet. Une pétition contre la modification du PLU a été créée sur le site de Cyberacteur. Elle a recueilli 3313 signatures. Un argumentaire contre le projet de la carrière a été distribué dans les boîtes aux lettres des habitants du secteur. Enfin nous avons contribué à l'enquête publique en allant rencontrer le commissaire enquêteur et en déposant le 28 avril notre contribution en mairie de Solignac sur Loire. Nos actions ont permis de diviser par deux la surface « carriérable » soit 5ha au lieu de 10 ha prévus initialement. SOS Loire Vivante se positionne toujours clairement pour la fermeture définitive de la carrière si de nouvelles dessertes routières ne sont pas créées solutionnant les problèmes de sécurité et de nuisances et si la diminution des atteintes aux écosystèmes et à l'environnement n'est pas significative et si la centrale d'enrobé n'est pas déplacée comme le stipule le protocole d'accord signé.

La Voireuse à Saint-Etienne-sur-Blesle

La commune de Saint-Etienne-sur-Blesle (43) et sa rivière la Voireuse, connaît plusieurs atteintes. En 2015 nous avons porté plainte avec le REN 43 contre une décharge sauvage (classée sans suite en 2016), en 2016 nous nous sommes attaqués au risque de pollution par la porcherie de la Chireuse située à à peine 15 mètre de la rivière. Cette porcherie avait déjà pollué la rivière en 2012 par déversement de plus de 200 000 litres de lisier. Malgré cette pollution, la porcherie ne présente aucune assurance qu'un accident de la sorte ne se reproduise plus. Le plan d'épandage et l'état sanitaire des bâtiments est douteux, les nuisances olfactives des riverains constantes. En 2016 nous avons eu plusieurs échanges courriers avec la Préfecture pour demander diverses pièces administratives prouvant que cette installation est aux normes et irréprochable compte tenu des affaires passées. Deux rencontres avec la sous-préfecture de Brioude ont eu lieu le 8 juillet et le 8 novembre 2016 pour faire le point sur la situation et demander des garanties. SOS Loire Vivante anime les acteurs locaux qui s'offusquent de cette situation : comité de riverain, SIGAL, TOS,

CODERST de Haute-Loire

Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques

Participation ou représentation aux réunions mensuelles qui traite notamment (pour ce qui nous concerne directement) des autorisations en lien avec les captages d'eau potable, des cours d'eau et des projets de microcentrales hydroélectriques : 21 janvier, 18 février, 17 mars, 21 avril, 19 mai, 23 juin, 21 juillet, 22 septembre, 20 octobre, 17 novembre et 15 décembre.

Cartographie des cours d'eau

Le processus de cartographie des cours d'eau demandé par la Ministre de l'Ecologie à ses services suit son cours. Pour rappel, la définition retenue des cours d'eau est issue de la Jurisprudence puisqu'aucun article de loi définit le cours d'eau qui indique que : « Constitue un cours d'eau un écoulement d'eaux courantes dans un lit naturel à l'origine, alimenté par une source et présentant un débit suffisant la majeure partie de l'année ».

SOS Loire Vivante fait partie du comité de pilotage, en tant que membre du REN 43 et a participé à 1 réunion le 4 juillet pour la présentation des résultats de l'année en cours. Les cartes seront consultables sur le site de la DDT. La DDT a également réalisé un guide d'entretien des cours d'eau sur lequel nous avons pu apporter nos commentaires et propositions.

Participation à des animations et diverses rencontres

Les salariés et bénévoles de l'association ont participé à de nombreuses assemblées générales d'autres associations dont celles d'AAPPMA du Haut Bassin, du Réseau Ecologie Nature Haute-Loire REN 43, de l'Association de Protection du Saumon (APS),....

SOS Loire Vivante continue de représenter le monde associatif aux différentes commissions de réflexion et de décision sur le thème de l'eau et des rivières dans le département, participe à la dynamique associative et à divers actions et projets. Voici quelques dates (non exhaustives) pour donner une idée des implications locales comme par exemple le 6 décembre : COPIL des Sites Natura 2000 des Gorges de la Loire (CD43)...

SOS Loire Vivante a participé, grâce à la forte implication de ses administrateurs et des bénévoles actifs, à divers événements en partenariat avec les acteurs du Haut Bassin :

- Festival Loir'enZic : les 4 et 5 juin à Brives Charensac, SOSLV a tenu un stand d'informations présentant ses activités sur le bassin de la Loire et a installé une exposition Rivières d'Images et Fleuves de Mots d'une quarantaine d'œuvres géantes.
- Conférence de Jacques Caplat lors de l'AG de SOS Loire Vivante : 16 juin
- 9 octobre : stand à la Foire Bio de Beaulieu
- 23 octobre : appel du Mézenc pour les réfugiés
- 29 octobre : forum des associations Maison de la Citoyenneté au Puy en Velay
- Rencontres Naturalistes de Haute-Loire : le 5 novembre à l'Hôtel du Département de Haute-Loire, SOSLV a participé à l'organisation de ces 10ème Rencontres Naturalistes, a tenu un stand au sein du forum associatif et a participé aux différentes tables rondes et présentations.

Enfin, nous avons participé à l'élaboration du programme de sorties natures du Département de Haute-Loire sur ses site ENS (Espaces Naturels Sensibles) lors des réunions le 5 janvier et du 15 décembre incluant une sortie découverte de l'Etang du Lauzet à Orzilhac le 2 octobre.

Partenariat avec le Réseau Ecologie Nature 43

LE REN a quitté les locaux de notre association où il était hébergé depuis sa création en 2010. En septembre, il s'est installé à Aiguilhe, à la Biocoop. Cela a été l'occasion de redéfinir la relation entre le REN et SOS Loire Vivante. Une convention de partenariat a été élaborée et signée entre les deux associations.

Elaboration d'une position commune avec le REN et la LPO Auvergne sur les Sports Motorisés en milieux Naturels et rencontre avec le Préfet qui a permis une inflexion significative des contraintes en Natura 2000 qui s'est concrétisé par un arrêté préfectoral en 2017.

Lancement d'une pétition commune pour le maintien du projet de Parc Naturel Régional Sources et Gorges de l'Allier et démarches communes : courriers à la Ministre de l'Ecologie, concertation avec les élus, conférence de presse,...

Actions en Loire Moyenne, Loire Aval et Estuaire

12^{ème} Voyage au cœur de la Loire : «Voyage au Cœur de la Loire des méandres et des îles»

A l'été 2016, entre Digoin à Orléans, une trentaine de participants a parcouru en 9 jours près de 300 km au plus proche de la rivière, en vélo et canoë. Retour 10 ans après, sur l'un des tronçons les plus «sauvages» de la Loire, où la rivière reste fortement mobile : grands méandres aux hautes berges de sables abruptes qui abritent d'impressionnantes colonies d'hirondelles de rivage ; et longs bancs de sables où nichent notamment les sternes. Une rencontre inoubliable a eu lieu avec un paysan qui a dû quitter sa ferme pour laisser sa place au fleuve. Entre Bourbon-Lancy et Decize, ce tronçon est d'ailleurs étudié dans le cadre de l'adaptation du Label « Site Rivières Sauvages » aux grandes rivières. En amont de Nevers, nous avons également découvert une Loire très peu fréquentée par les touristes et rencontré les acteurs locaux qui œuvrent pour redynamiser l'activité éco-touristique de ce secteur, tel que le Pays Nevers Sud Nivernais.

Tout au long du parcours, nous avons apprécié un patrimoine historique riche lié à la navigation, avec plusieurs canaux, le Toueur de Decize (bateau à chaîne qui permettait aux péniches de traverser la Loire pour passer d'un canal à l'autre), les ponts-canaux de Digoin et Briare... Plusieurs associations locales sont venues à notre rencontre, Loire Vivante Nièvre Allier-Cher, le CEN Bourgogne, Mardiéval, qui lutte contre un projet de pont sur la Loire dans la région d'Orléans et qui nous a présenté son projet Balbucam (un nid de Balbuzards pêcheurs filmé et retransmis en direct sur internet). Sur la fin du parcours, en arrivant vers Orléans, nous sommes entrés dans le Val de Loire, inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO. La problématique des inondations a aussi été abordée avec la visite du 1er déversoir de crue à Jargeau. 10 ans après le précédent voyage, le bilan est positif. Nous avons constaté des avancées significatives pour la protection des écosystèmes de la Loire, de la place a été rendu au fleuve, des mesures pour la protection contre les inondations ont été prises (création de zone d'expansion de crues, projet d'abaissement du déversoir de Jargeau...) et un tourisme durable se développe.

Soutien au projet de réserve naturelle nationale de l'estuaire de Loire

L'association suit le dossier sur la création d'une réserve naturelle nationale à l'échelle de l'Estuaire de la Loire, depuis son origine, c'est-à-dire depuis l'annonce par M. Borloo, ancien ministre de l'Ecologie, en 2009.

A la suite de la réunion du comité de préfiguration organisé le 5 juillet 2016, initiée à la demande de la Ministre de l'Ecologie, une consultation a été lancée par le Préfet Loire-Atlantique autour du projet de réserve naturelle nationale de l'estuaire de la Loire. Dans ce cadre, courant septembre, SOS LV a exprimé son soutien au projet, tout en évoquant la possibilité d'articuler cela avec d'autres outils tels qu'un PNR ou une Réserve MAB.

Veille environnementale

- Suivi Prototype éolien du Carnet et projet d'aménagement du site du Carnet.
- SOS Loire Vivante a relayé l'information de l'enquête publique, en février 2016, sur le projet de déviation de Jargeau et le nouveau franchissement de la Loire entre Mardié et Darvoy, auquel s'oppose le Collectif « La Loire Vivra », dont fait partie l'association Mardiéval.

SAGE Layon Aubance

La Sauvegarde de l'Anjou, la Sauvegarde de la Loire angevine et SOS Loire Vivante ont déposé un recours devant le Tribunal Administratif contre l'arrêté préfectoral du 3 juin 2014 d'extension du périmètre du SAGE Layon Aubance en incluant la totalité du Louet. Le Louet n'a aucune cohérence hydrographique avec les bassins du Layon et de l'Aubance, pourtant argument principal pour définir le périmètre d'un SAGE. Le Louet est en effet un bras secondaire de la Loire et est un des composants importants de son hydrosystème. Or les bassins du Layon et de l'Aubance ont des problématiques de gestion des débits, de lutte contre les pollutions, et autres, qui sont totalement indépendantes de la Loire.

En 2016, sous prétexte de raisons administratives, le contentieux a été renvoyé du Tribunal Administratif de Nantes à celui de Poitiers.

SAGE Estuaire

- Le 22 novembre 2016, SOS LV s'est rendue à Nantes (44), à la Commission Locale de l'Eau du SAGE EstuaireLoire, dont elle est membre, et qui est piloté par le SYLOA. A l'ordre du jour, figuraient la présentation de l'enjeu estuaire et littoral pour la révision du SAGE estuaire de la Loire, par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et la présentation de l'état de la masse d'eau estuarienne au regard de la DCE – par l'IRSTEA de Bordeaux.

2. Principaux éléments comptable 2016

Les comptes annuels 2016 sont réalisés par le Cabinet Vincent, expert-comptable au Puy au Velay (43) et certifiés par le Cabinet Allègre Faure et associés, commissaire aux comptes à St Germain Laprade (43).

Le résultat d'exploitation est positif de +7K€. Les recettes de l'année (452K€) sont supérieures aux dépenses (445K€) marquant par là un redressement de la situation par rapport à l'an passé. Nous profitons de ce résultat pour prendre en compte certains risques. D'une part, nous provisionnons 11K€ pour risque d'impayés de Eurovia/Jalicot et d'autre part nous abandonnons 6K€ de facture au Fonds Rivières Sauvages représentant une partie du déficit total (14K€) du programme Rivières Sauvages de l'année. Cet abandon se fait sous la clause de meilleure fortune, c'est-à-dire que le Fonds devra nous rembourser quand ses finances le permettront, comme en 2014. Pour ces raisons, notre résultat net comptable est déficitaire à -11K€. Cette perte est absorbée par nos fonds propres.

La part des principaux cofinancements à nos projets dans les recettes se répartissent comme suit : subventions publiques 65,2%, les fonds privés 25%, les dons/adhésions/prestations vendues 6,9% et 2,9% de divers.

3. Communication et Information

L'association se fait connaître et fait connaître ses actions via différents moyens de communication. En voici quelques-uns, parmi les principaux :

- 1 "Bulletin Liaisons" n°66, information aux adhérents en version papier envoyé par courrier (mai)
- 1 Loire Mail (n°199 en juin)
- 3 Loire Flash 43 (en février, mars et juillet)
- 2 Loire Flash nationale (en mai et juin)
- 2 Lettres des Rivières Sauvages (en avril et novembre)
- Création du nouveau site web www.ern.org en français et anglais.
- Actualisation et développement des autres sites web de l'association, mise en ligne de nombreuses actualités :
 - www.sosloirevivante.org,
 - www.rivernet.org (en français, anglais et allemand)
 - www.rivieres-sauvages.fr
 - www.rifm.fr
 - www.salmoncomeback.org(en français, anglais et allemand) campagne pour le retour du saumon dans le Rhin
 - www.bigjump.org(en français, anglais et allemand)
 - www.hautevalleedelaloire.org
 - www.mabloireallierardeche.org, Projet de Réserve Man and Biosphere Sources Loire Allier Ardèche
 - www.senulelibre.org, campagne pour effacement des grands barrages sur la Sélune.
- Nombreux articles dans la presse française et européenne, quotidienne et hebdomadaire, passages dans quelques émissions radio et TV : revue de presse à consulter au siège de l'association.
- Rédaction de 12 communiqués de presse (du local à l'international)
- Mise à jour des pages Facebook SOSLoire Vivante, Rivières Sauvages et Big Jump
- Réalisation et diffusion de plaquettes pour : le voyage au cœur de la Loire, les animations et sorties Haute Vallée de la Loire, Mas de Bonnefont, RIFM, BigJump, Rivières Sauvages, etc...
- Création de kakemonos pour le programme Rivières Sauvages
- Participation à plusieurs colloques et séminaires en France et à l'étranger (voir plus haut)
- Montage de diaporamas Powerpoint dans le cadre des conférences pour la présentation de nos projets à des partenaires, des financeurs ou du public ;
- Envoi de contributions écrites et d'éléments iconographiques à destination de colloques ou de conférences ou d'exposition (notamment carte des bassins européens);
- Divers reportages télévisés et radiodiffusés dont « la Loire Sauvage »

Les 27 et 29 mai, Sylvain Garassus, réalisateur de films documentaires animaliers, a détaché une équipe de tournage sur le lieu de Bonnefont, afin de réaliser quelques prises de vues sur des espèces protégées. Pour la faune : vipère péliade, crapaud accoucheur, triton crêté, triton alpestre, musaraigne aquatique, grand corbeau, grand duc, circaète, bondrée, buse et milan, foulque et grèbe, murin de Daubenton. Pour la flore : joubardes et autres plantes succulentes, espèces rares de peuplier, droseras. Les images enregistrées dans la Haute-Vallée de la Loire (sous l'œil bienveillant et les conseils du naturaliste Michel Soupé, bénévole de l'association) ont permis la réalisation du film long métrage (52 mm) « La Loire sauvage » qui a été diffusé sur France 2 en septembre.

4. Conseils d'Administration et Bureaux

Durant l'année 2016, quatre réunions du Conseil d'Administration ont été organisées : le 02 mai, le 02 juin, le 08 septembre et le 13 décembre ainsi que quatre réunions du Bureau le 09 janvier, le 19 avril, le 30 septembre et le 13 décembre.

5. Ressources humaines 2016

Equipe salariée

Effectif de 11 salariés soit 7.99 ETP sur l'année.

- Christèle Tran, secrétaire comptable à 57%, entrée le 10/10/2005, en CDI
- Simon Burner, directeur à temps plein, entré le 15/03/11, en CDI
- Corinne Forst, chargée de projets en faveur des fleuves, entrée le 07/01/13, en congé maternité du 04/08/16 au 23/11/16 et congé parental du 23/12/16 au 31/01/17, à 75%.
- Grégoire Pays, chargé de mission Développement Durable Haute Loire à temps plein, entré le 07/01/13, en CDI. Licenciement économique le 30/06/16
- Catherine Ribeyre, assistante de direction à 57%, entrée le 05/06/14, en CDI depuis le 05/06/16
- Lucie Galland, chargée de projet Rivières à temps plein entrée en CDD du 23/12/12 au 22/12/13 puis le 09/09/14 en CDI
- Mélanie Taquet, animatrice Rivières Sauvages sur la Région Rhône-Alpes et la méditerranée à 80 %, entrée le 01/08/11, en CDI
- Martin Arnould, chargé de projets Rivières vivantes, à temps plein, entré le 02/01/16, en CDD contrat aidé CUI-CAE
- Georges Emblanc, chargé de mission Culture du fleuve, à temps plein, en CDD contrat aidé CUI-CAE à partir du 09/05/16.
- Guillaume Weible, chargé de mission Rivières Sauvages, à temps plein, en CDD du 23/05/16 au 22/07/16
- Anne-Fanny Profit, coordinatrice Loire vivante, à temps plein, à partir du 14/11/16, en CDI

2 volontaires en service civique sont arrivées sur 2016 pour un temps partiel de 24h/hebdomadaire sur 8 mois : Marine Goillon (le 03/10/16, mission d'appui à RIFM), Marine Guilmineau (le 28/11/16, mission veille environnementale)

4 stagiaires ont été accueillis en 2016: Lucas Duboscq (stage de 6 semaines, en BTSA GPN, travaux sur l'Etang du Lauzet), Emile Chambe (stage de 3 jours d'observation, classe de 3ème), Walid Boukhali (stage de 6 semaines, en BTS communication, travaux sur le Big jump), Jérémy Chevallier-Badji (stage de 2 mois sur la rivière Laussone, en BTSA GPN).

95 jours de formations internes pour l'équipe soit 48 jours pour les salariés et 47 jours pour les bénévoles/administrateurs.

- 14 jours pour l'atelier bilan /perspectives équipe SOS LV en février
- 81 jours de « formation interne » pour les 4 salariés présents réalisée dans le cadre des 9 jours du Voyage d'étude au Cœur de la Loire moyenne à l'été 2016. Idem pour les 5 administrateurs présents.

40 jours de formations externes pour l'équipe soit 20 jours pour les salariés, 12 pour les administrateurs/bénévoles et 8 jours pour les volontaires en service civique.

- 29 avril Colloque Climat et préservation des cours d'eau par l'Agence de l'Eau RMC à Lyon ;
- 10 mai 2016 : Formation de tous les salariés : Gestes et postures
- 24 mai : Journées techniques « Animation réseaux d'acteurs des zones humides de têtes de bassin versant de la Loire et de ses affluents » à Cussac-sur-Loire ;
- 17 juin : Rapprochement et restructuration entre associations à Clermont-Fd
- 8 octobre, 3 et 10 décembre Formation droit à l'environnement par Ecolo'droit et le REN
- 28 novembre : Objectif Document Unique – Evaluation des risques professionnels, au Puy en Velay.
- 9 décembre : Formation de tous les salariés : Mieux communiquer et mieux coopérer

A noter que nous avons organisé, en janvier, deux jours « d'atelier SOS Loire Vivante » avec l'ensemble de l'équipe pour partager le bilan de l'année écoulée et fixer ensemble les grandes lignes de l'année à venir. C'est l'occasion également de mieux connaître l'équipe qui est éparpillée en France et mieux comprendre ce que fait chacun au quotidien.

Collaborateurs indépendants

Denis Caudron, consultant Label

Roland Niccoli et David Rechatin d' Openscop pour l'appui au développement des sites internet, à la création graphique et supports de communication

Ute Ruf, spécialiste en cartographie

Jean-François Souchard d'Images de Loire, infographiste à Tours

Jean-Paul Ghislard, photographe à Angers

Brian Rees, traducteur

Bénévoles assurant des fonctions

- Roberto Epple, Président, qui assure aussi la mission de coordinateur France de Loire Vivante et des projets internationaux, en bénévolat valorisé ;
- André Péliissier, Vice-président, suppléant du Président pour les actions Haute Loire, assure aussi les missions d'accueil et de sensibilisation d'étudiants universitaire sur le combat et les aménagements de Brives-Charensac ;
- Jean-Paul Chabanon photographe « officiel » de SOS Loire vivante-ERN France et suivi du Mas de Bonnefont ;
- Elian Fontvieille, Secrétaire, gestion technique du Mas de Bonnefont, le Lauzet, du Chambon et sur le sujet des carrières
- Guy Trescartes, trésorier et responsable logistique événementiel, cuisinier et sur tous les fronts;
- Denis Brioude, administrateur, impliqué sur le Mas de Bonnefont, le Lauzet et Le Chambon
- Michel Soupé, animateur et accueil au Mas de Bonnefont et du Lauzet ;
- Jacques Adam, fondateur du Comité Loire Vivante, administrateur, agitateur d'idées et toujours présent dans nos actions Haute Vallée de la Loire
- Léa Bigot, BigJump Challenge
- Georges Emblanc, projet rivières sauvages, inondations (bénévolat valorisé jusqu'à fin avril 2016)
- Kévin Bonnefoy, locataire saisonnier et entretien Mas de Bonnefont
- Benjamin Allemand, bénévole très impliqué à la fois sur le terrain et pour les « coups de main » administratifs

- Alfred Olfert, contacts internationaux et traductions

Le décompte du bénévolat 2016 s'élève à 3053h comptabilisé sur 15 personnes les plus actives, soit 436 jours de travail valorisés à hauteur de 112 430€.

Les responsables des antennes Loire Vivante à Vichy, Nevers, Tours/ Chinon, Angers et leurs bénévoles et bien d'autres en France et les antennes ERN sur d'autres bassins européens.
